

Novembre  
2023

38



page facebook@boquehocommune

# LE BOKO'TIN



Le bulletin municipal est réalisé par la Mairie  
Dépôt légal - novembre 2023  
Directrice de publication : Nadia Le Hégarat  
impression : Repro-copie Guingamp  
Contact Mairie : 02.96.73.92.03  
[mairiedeboqueho@orange.fr](mailto:mairiedeboqueho@orange.fr)

Comme chaque année, le centre de loisirs du mois de juillet s'est déroulé à l'école de Boquého et a eu un vif succès avec quasi 90 enfants accueillis chaque jour.

La rentrée s'est passée sous les meilleurs auspices avec 114 élèves à l'école des Sureaux. Nous maintenons pour cette année encore notre effectif et nos 5 classes.

Les travaux de voirie ont eu lieu avec la réfection de la route de Kerléré et cette année le choix de point à temps a été fait pour consolider une partie de nos routes principales qui se retrouvaient faïencées. Le coût de ces travaux s'élève à 53117,70 € TTC

S'agissant du city stade, le total des travaux a un coût de 106 861,10€, tables de pique nique, table de ping-pong et piste d'athlétisme compris. Après la récupération de TVA d'environ 15% , la subvention de l'Agence Nationale du Sport ainsi que le contrat de territoire (la subvention du Conseil Départemental), il restera à la charge de la commune pour ce projet 27 249€.

La salle des fêtes, le dossier continue, les devis de travaux ont été signés, le montant sera inférieur à 100 000 € Nous sommes dans l'attente du retour de la déclaration préalable.

La fibre ne devrait pas tarder! Mais cela va demander un gros travail d'élagage pour chacun d'entre nous, nous avons pu en échanger à la réunion publique du 19 octobre dernier. Julien Le Nagard, technicien bocage sur Leff Armor Communauté nous accompagne sur ce dossier. Ceci est nécessaire pour la fibre mais aussi pour les autres lignes, pour le maintien de la voirie, la circulation des camions et de tous les engins agricoles.

Le travail sur le lotissement continue, et d'autres options sont envisagées.

Au 1er janvier 2024, rien d'organique ne devra être déposé dans nos poubelles d'ordures ménagères. Boquého va se doter d'un composteur collectif, il nous suffira de trouver un terrain accessible dans le bourg, ce composteur pourra servir à la cantine, mais aussi aux habitants de nos logements collectifs. Ce travail se fera avec Leff Armor Communauté et la Maison de la Terre, et nous pourrons ainsi sensibiliser la population à cette façon de faire. Chaque particulier ensuite devra se doter de son composteur et ceci pour permettre de diminuer au plus le volume des ordures ménagères. .

Le travail sur l'Atlas de la biodiversité se poursuit.

La communauté enseignante est à nouveau frappée par le terrorisme. Ayons une pensée pour eux, qui chaque jour font vivre l'esprit de Laïcité au sein de nos écoles, Laïcité qui garantit notre liberté de conscience.

La guerre, peu importe où elle se déclare dans le monde a des impacts sur notre quotidien. Celle-ci est éloignée des portes de l'Europe, mais entraîne des conséquences sur notre territoire.

Chaque guerre est une cruauté absolue... Nous ne pouvons que la dénoncer.

Nous n'avons pas été épargnés par la tempête Ciaran, mais cela se limite à des dégâts matériels. Je tiens à remercier dans un premier temps les agriculteurs, les agents des services municipaux et l'ensemble de la population qui ont permis de dégager la voirie pour que chacun puissent circuler.

Nous avons été fortement impactés par de grandes coupures d'électricité. On a pu constater l'intervention sans relâche des agents d'ENEDIS et d'entreprises privées locales pour le rétablissement de l'électricité, nous les remercions.

Il me reste à vous souhaiter une belle fin d'année et de joyeuses fêtes en famille.

Nadia Le Hégarat.

14 JUIN 2023

### **Prolongation de la gratuité d'un logement communal**

Madame le Maire indique que durant la durée des travaux Rue du Rest, les locataires ont dû quitter leur logement. Une première délibération (2023-013) pour l'octroi de la gratuité du logement pour 2 mois avait été votée pour un montant de 424.80 Euros. Les locataires ont présenté à la mairie une facture de 720.80 Euros pour leur relogement. Il demeure donc une différence 296 Euros.

Mme le maire propose au conseil municipal d'exonérer les locataires du mois de juin 2023 (212.40 Euros) et de réaliser une remise gracieuse de loyer au prorata sur le mois de juillet. Le loyer sera alors exonéré jusqu'au 12 juillet inclus. La somme demandée sera alors de 127.44 Euros.

Décision : 12 pour, 1 abstention, 2 contre

### **Tarif du repas du 11 novembre**

Mme le Maire rappelle que la gratuité du repas est assurée pour les personnes de 70 ans et plus habitant la commune. Elle précise aussi qu'il est demandé à ce jour une participation de 17 euros aux personnes invités et aux élus participant à ce repas.

Mme le Maire propose de fixer le tarif du repas à 18 Euros.

Décision : 13 pours, 2 abstentions

### **Subventions communales**

Mme le Maire rappelle les montants des subventions votées pour l'année 2022 :

Coopérative scolaire : 3 850 Euros (35 Euros par élèves)

Secours populaire : 350 Euros

FNACA : 300 Euros

Les 2 Ailes : 300 Euros

Il est aussi rappelé que lors de la dernière séance du conseil municipal, 400 euros ont été alloués à la FNACA

Des demandes de subventions ont aussi été faites par Terre Attitude et par les chasseurs de la commune

Il est proposé d'attribuer :

Coopérative scolaire : 3990 (35 Euros par élève) 114 élèves au 1er janvier 2023

Décision : 15 pour

**Secours populaire** : 350 euros

Décision : 15 pour

Restaurants du coeur : 150 euros

Décision : 11 pour et 4 absentions

Chasseurs : 150 euros

Décision : 10 pour et 5 absentions

Terre attitude : prêt de matériel

Décision : 15 pour

### **Participation transport ALSH**

Afin de faciliter l'accès des enfants de la commune aux accueils de loisirs mis en place par Leff Armor Communauté, un système de ramassage en bus ou mini-bus est proposé sur les mercredis et les vacances scolaires. Le ramassage ne faisant pas partie de la compétence « gestion et organisation des ALSH, la communauté de Communes sollicite une participation financière de la commune, en complément de la part qui sera demandée aux familles.

Le coût pour la commune sera de 3.80 euros par enfant et par trajet. Le coût pour la commune est évalué à 1 280 Euros.

Il est proposé d'autoriser Mme Le Maire à signer la convention.

Décision : 14 pours et 1 abstention.

### **Participation aux frais de fonctionnement école de Quintin**

Madame le Maire informe qu'au titre de l'année 2021-2022, la commune de Quintin demande à la commune de participer aux frais de scolarité de deux enfants de la commune qui sont en classe Ulis en primaire. Madame Le Maire précise que selon l'article R212-21 du code de l'Education « La commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants dans une autre commune dans les cas suivants : Etat de santé de l'enfant nécessitant, d'après une attestation établie par un médecin de santé scolaire cette scolarisation spécifique. La commune de Quintin demande la somme de 1006 Euros par enfant. Elle précise qu'un enfant est concerné sur la période de septembre à novembre sur 7 semaines. Aussi la somme totale demandée est de 1202 Euros. Il est proposé de verser le montant de la moyenne départementale soit 452.30 euros pour le 1er enfant et 60.88 Euros pour le second.

La somme totale étant ainsi de 513.18 Euros

Décision : 14 pours et 1 abstention

## Modernisation de l'éclairage public

Madame le maire informe le conseil municipal qu'un contact a été pris avec le Syndicat Départemental d'électricité pour faire un bilan sur l'éclairage public. Ce bilan ayant le double objectif de réduire la pollution nocturne et de faire réaliser des économies sur ce poste.

Il en ressort :

Impasse Yves de Liscoet et de Kervac : 4 lanternes à remplacer. Coût total de 3600 Euros TTC dont 2166.67 Euros restant à la charge de la commune

Kerolivier : 5 lanternes à remplacer : Coût total de 4700 Euros TTC dont 2828.72 Euros restant à la charge de la commune

Rue Du Pignon percé : 3 lanternes à remplacer – Coût total de 3370 Euros dont 2028.04 Euros restant à la charge de la commune.

Le montant global de l'opération pour la commune serait alors de 5800 Euros

Il est proposé d'autoriser Mme Le Maire à signer ces 3 propositions.

Décision : 13 pours et 2 absentions

**5 JUILLET 2023**

## Demande de subvention du club de l'étoile du Leff

Madame le Maire donne lecture de la demande de subvention du club de l'étoile du Leff. Elle précise que l'an dernier aucune subvention n'a été versée. Un montant de 500 Euros avait été alloué en 2021.

Le conseil municipal propose le versement d'une subvention de 500 Euros pour l'année 2023. Il est précisé que lors des prochaines demandes, une somme par enfant licencié habitant Boquého sera fixée.

Décision : 13 pours et 1 absention

## Participation à la destruction des nids de frelons

Mme Le Maire rappelle les modalités qui ont été retenues l'an dernier pour la participation communale à la destruction des nids de frelons Asiatiques.

A savoir, de prendre en charge 50% de la facture acquittée par les administrés de Boquého dans la limite de 75 Euros. Il est précisé que Leff Armor Communauté prend en charge 30% du montant de la facture plafonnées à 90 euros.

Il est aussi précisé que la commune rembourse la part communale et intercommunale au particulier et se fait rembourser par Leff Armor Communauté.

Mme le Maire rappelle aussi que les nids de frelon doivent être obligatoirement et préalablement identifiés par un agent communal ou un élu (formés) pour être éligible à cette participation.

Il est proposé au conseil municipal de proroger les clauses adoptées en 2022.

Décision: 15 pours

## Voirie 2023-résultat de l'appel d'offre

Un appel d'offre concernant le programme de voirie 2023 a été lancé. 3 entreprises ont déposé une offre.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 3 juillet. Il en ressort les offres suivantes :

Eurovia pour 53 117.70 Euros, Colas France pour 53 517,00 Euros et SPTP SAS pour 55 872.00 Euros

La commission d'appel d'offre propose au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia

Décision : 14 pours et 1 absention

## Rénovation de la salle des fêtes

Pour les besoins de la rénovation de la salle des fêtes, plusieurs devis ont été demandés auprès de différentes entreprises. Il en ressort les offres suivantes :

Montant HT

Désamiantage	Charpente	Couverture	Matériaux
LRD 18 182,00	Création bois 15 498,00	As Pliage 33 390,86	CQM 1 127,74
2ETP 20 225,06	Bouder 15 693,00	Le Boulanger 36 905,35	Calipro 1 475,77
BS2D 19 525,00	Le Clec'h 16 110,00	Rscm 37 121,20	Ziegler 1 199,61
Plafond	Carrelage	Isolation sol	
Bouder 14 380,00	Julien MICHEL 14 930,00	CQM 2 072,06	
Le Clech 14 828,00	Quillere Yann 17 193,54	Calipro 2 090,66	
Goubin 14 857,65	Quero 15 885,15	Ziegler 2 547,78	

Il est proposé de valider les devis pour travaux de la salle des fêtes

- De retenir les offres les mieux-disantes

- Cedric Teffo est nommé référent pour le suivi des travaux

- D'autoriser Madame le Maire à réaliser l'ensemble des démarches administratives nécessaires et à déposer une déclaration préalable.

27 SEPT 2023

### Récupération de la taxe des ordures ménagères auprès de locataires

Madame le Maire indique que depuis que la redevance des ordures ménagères a été transformée en Taxe des ordures ménagères, cette dernière est réglée par la commune sur le rôle de la taxe foncière. Le montant de la taxe des ordures ménagères pour les logements en location est respectivement de 888 Euros pour le 3 rue du Rest et 513 Euros pour le 7 rue du Rest.

Mme le Maire propose de récupérer cette taxe des ordures ménagères auprès des locataires au prorata du nombre de logement par immeuble.

Ainsi pour le 3 rue du Rest, le montant demandé sera de 888.00 Euros divisé par 6 soit 148 euros par logement.

Pour le 7 rue du Rest, le montant demandé sera de 513.00 Euros divisé par 5 soit 102.60 euros par logement.

Madame Le Maire propose de récupérer cette somme sur 12 mois soit respectivement 12.33 Euros et **8.55 Euros**

De plus il est proposé de procéder à la régularisation de cette même charge pour l'année 2022 soit 8,35 Euros pour la rue du Rest et 12.05 Euros pour le Soleil Levant.

Il est proposé que cette délibération soit reconduite chaque année.

Décision : 14 pous

### Participation aux frais de scolarité à Quintin

Madame le Maire expose :

- Par délibération 2023.028 du 14 juin 2023 concernant l'année scolaire 2021-2022, le conseil a décidé de s'appuyer sur le coût moyen d'un élève pour déterminer le montant à verser à la commune de Quintin. Ainsi au lieu des 1202 Euros demandés, le conseil a délibéré sur la somme de 513.18 Euros.

- Par délibération 2023.035 du 5 juillet 2023 concernant l'année scolaire 2022-2023, s'appuyant sur le même raisonnement, le conseil municipal a octroyé la somme de 904.60 Euros au lieu des 1587.40 Euros demandé par la ville de Quintin.

A la suite de ces délibérations, Madame le Maire a reçu un courrier de la Ville de Quintin pour contester cette décision. Elle en donne lecture.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour ou contre le maintien de ces 2 délibérations.

Décisions : 14 pous

### Participation aux frais de scolarité à Pontrieux

Madame le Maire présente une demande de la commune de Pontrieux pour participer aux frais de scolarité d'un enfant de Boquého scolarisé en classe ULIS.

Madame Le Maire précise que selon l'article R212-21 du code de l'Education « La commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants dans une autre commune dans les cas suivants :....Etat de santé de l'enfant nécessitant, d'après une attestation établie par un médecin de santé scolaire cette scolarisation spécifique.

Elle précise que le montant demandé par Pontrieux est égal au coût moyen départemental d'un élève soit 452.30 Euros.

Elle précise aussi qu'à sa connaissance, l'enfant n'était scolarisé que 2 jours par semaine.

Il est proposé de procéder au règlement de la somme de 452.30 Euros à la commune de Pontrieux.

Décision : 14 pous

## FÊTE DES BÉBÉS



Samedi 8 juillet, la Mairie de Boquého accueillait ses douze bébés nés en 2022.

«Comme en 2021, quatre filles et huit garçons» précise Madame Le Maire.

Il leur a été offert un plant de framboisier de chez Pierre Sylvestre, pépiniériste de Plouvara, ainsi qu'un jouet en bois de chez Côté Campagne à Châtelaudren

## LES ASSOCIATIONS

### BOSK'AMAP

L'événement de l'année a été la balade gourmande, le 3 juillet.

C'était une première pour Bosk'Amap, qui a voulu faire une animation d'ampleur pour faire découvrir et déguster les produits des paniers, tout en valorisant la campagne boquésienne. Les animations sur le bocage, assurées par David Rolland, technicien à la Fédération de chasse et adhérent, ont sensibilisé le public sur l'importance de la diversité bocagère.

Un retour en musique de Marina et sa famille apprécié de tous.

Une centaine de marcheurs de 1 an à 86 ans ont participé à la balade et les retours sont tous positifs.

Ça a été un véritable succès !

Bosk'Amap tient à remercier tous les bénévoles, les associations et toutes les personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre au bon déroulement de cet événement.

L'investissement principal de cette journée a été l'achat des produits alimentaires. Pour le reste (mobilier, tonnelles, panneaux...), Bosk'Amap a fait marcher son réseau.



## L'ÉTOILE DU LEFF

L'Étoile du Leff est sur le pont pour une nouvelle saison que nous osons espérer prolifique, pleine de joie et d'ondes positives.

Après une saison 2022/2023 difficile pour l'équipe première, avec comme conclusion une descente qui s'est jouée lors du dernier match sur un point de règlement, avec un maintien de justesse pour notre équipe réserve, le constat que nos objectifs initiaux n'ont pas été atteints, s'est imposé à nous. Il a donc fallu relever la tête pour repartir du bon pied avec un effectif stable malgré la désillusion. Parmi les recrues nous notons les arrivées de jeunes issus de la commune, Louis Salmon et Jérémy Le Coq.

Le début de championnat et notre parcours en coupe sont positifs, cela nous conforte dans notre objectif de remonter en D1 à la fin de saison. Il va donc falloir continuer à travailler dur et avec humilité afin de ne pas perdre de vue le sommet de la colline.

L'équipe réserve, malgré les défections d'un certain nombre de leurs adversaires, nous gratifie du meilleur début de saison depuis quelques années. Toutefois, son projet reste le maintien en D3 cette année.

L'école de Foot est repartie elle aussi dans la même configuration que la saison dernière avec deux catégories de jeunes, les U6/U7 et les U8/U9. Romain Le Lay en est le responsable et l'éducateur principal. Didier Salomon lui donne la main cette année, mais ce n'est pas suffisant. Romain a donc sollicité cette année un peu plus d'aide de la part des joueurs ainsi que des parents lors des entraînements et de l'accompagnement de nos équipes lors des plateaux ou des matchs. Nous espérons que cette demande sera suivie d'effet, il en est de la survie de notre école de Foot.

Romain Ruellan est toujours arbitre officiel de notre club, Marika André quant à elle n'a pas souhaité reprendre le sifflet. Nous lui souhaitons bonne route. Le club recherche donc un nouvel arbitre à former dès 15 ans, l'équipement est fourni, les déplacements rémunérés et une petite gratification est versée par le club si la saison est complète. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

En ce qui concerne les instances dirigeantes, les membres du bureau ont décidé de repartir tous ensemble:

Président Jérémy Caro, Co-Président Julien Lamballais, Secrétaire Laurent Moisan, Trésorière Nathalie Corouge

Membre du bureau, David le Vacon, Tugdual Charles, Max le Pape, Jonathan Ollo, Thomas le Corvaisier, Kévin Reboussin, Antoine Le Gall, Cyril Pivert, Jérémy Le Mehauté.

Coach équipe Première : Max Le Pape et Cyril Pivert

Coach équipe réserve : Kévin Reboussin

Projets :

La commune est en train de s'activer pour équiper le stade Joseph Raulet. Projet 2023 l'installation de pare ballons derrière les deux buts, 2024 un nouvel éclairage pour notre terrain.

Nous espérons également proposer un repas de club cet hiver.

Les événements certains sont:

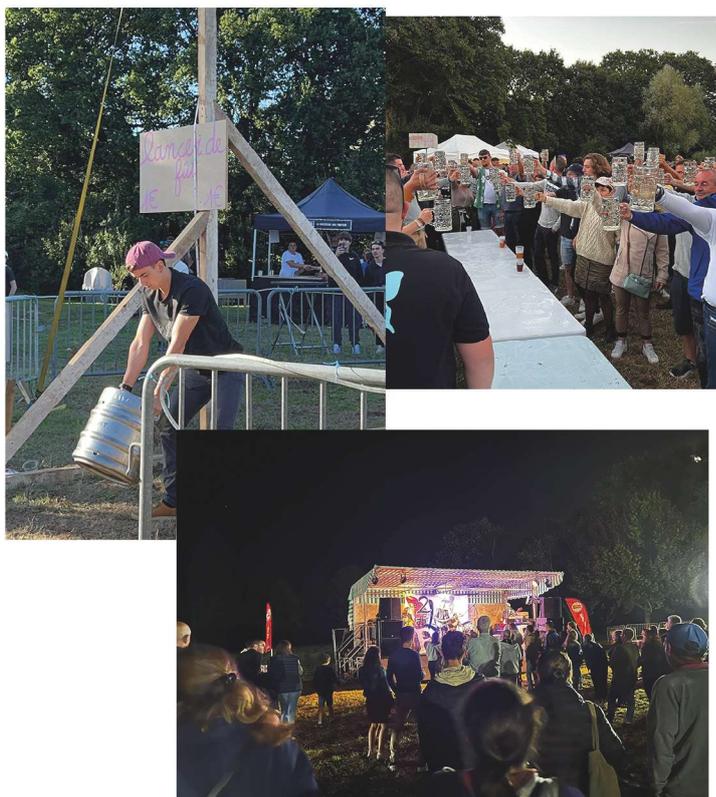
- \_ Un nouveau repas Burger patates à emporter dont la date reste à définir
- \_ Le tournoi de foot à 7, "Boska 7" le 7 Juillet 2024 au stade Joseph Raulet.

L'étoile du Leff.



## LES 2 AILES

Plus de 800 personnes ont pris part à la première Fête des brasseurs organisée sur le site de Kervac par l'association locale Les 2 Ailes. Tout l'après-midi, le public a pu profiter des animations proposées pour découvrir et déguster les bières locales des brasseurs artisanaux. Les différentes épreuves sur le thème de la bière, comme le lancer de fût et le porter de chopes, ont séduit par leur originalité et a attiré de nombreux participants. Le côté convivial était également au rendez-vous de cette journée animée par la fanfare des Griffons, de Saint-Brieuc, et la fanfare de Malensac. Plus de 500 repas ont été servis. La soirée s'est achevée par différents concerts, avec les groupes Fab et DJ Clint des Woodoo Ambassadors.



## L'AMICALE LAÏQUE



### LE BUREAU DE L'AMICALE LAÏQUE DE BOQUÉHO



Anais CHAMPENOIS LEPREVOST  
Présidente



Cyril PIVERT  
Vice-Président



Caroline LE NOUVEL  
Trésorière



Julien LE TYRANT  
Trésorier Adjoint



Annabelle GUERITTE  
Secrétaire Générale



Jérémy BOISSEAU  
Secrétaire



Olivia LE CAMPION  
Secrétaire Adjointe



Marine MESLEARD  
Membre très Actif



Christopher LE CARVENEC  
Membre très Actif



Kermesse juin 2023

Merci pour les  
enfants de  
l'école des  
sureauux !



## L'ECOLE DES SUREAUX

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, à l'école publique, pour les 114 élèves répartis en cinq classes.

L'équipe pédagogique reste inchangée : Stéphanie Guinamant, directrice, a en charge le CE1 CE2 ; Gwenaëlle de Quelen-Quenouillère le CM1-CM2 ; Laëtitia Salou le CP et le CE1 ; Claire Le Polotec est remplacée jusqu'en décembre par Sylvain Quenouillère pour les MS et GS ; Arlette Carré est en charge des TPS PS et MS.

Paula Robichon et Nathalie Bouteille, Atsem, viennent compléter l'effectif.



## LES PETITS MOLIERES

**Nous vous proposons de découvrir 5 lettres de participation au concours d'écriture les Petits Molières "écrire pour dénoncer", de l'organisme Plume.**

**850 classes ont participé, (plus de 20000 élèves!)**

**Nos élèves de CM1 / CM2 de l'année passée ne sont pas parmi les 9 textes finalistes, mais n'ont pas démerité et beaucoup ont eu un réel plaisir à écrire!**

**Bonne lecture à vous.**



EAE 2023 (En Avant l'Égalité)  
23 rue de l'égalité

Chers grands parents,

Nous vous demandons de nous aider pour répartir l'égalité homme-femme. Commençons par le travail, comme le salaire, le traitement etc...

On dit etc car sinon la liste est trop longue, on pourrait en faire un roman!

Souvent on dit que certains métiers sont seulement destinés aux femmes ou aux hommes. (Pas les enfants car il sont obligés d'aller en prison, c'est-à-dire l'école!) mais cela est injuste!

Par exemple: auxiliaire de vie et assistante maternelle: il y a 97,7% de femmes, et les hommes ne sont que 2,3%.

Maintenant passons aux tâches ménagères. Tous deux devraient avoir la même quantité de tâches ménagères et de relaxation, bien sûr en fonction de l'emploi du temps. À quoi ça sert de rester au fond du canapé à manger des chips et à jouer aux jeux vidéos? Tout ce qu'ils vont réussir, c'est grossir!

Parlons jeux et activités garçon-fille. Tous devraient être accessibles à tout le monde! Les garçons ont le droit d'être des pom-pom boys et les filles des cow-girls. Encore maintenant dans les catalogues, il y a des catégories garçon-fille. Pour les unes il y a de la dinette, des princesses et les pages sont roses et pour les autres il y a des petites voitures, des super héros et les pages sont bleues.

Vous trouvez ça juste? Nous non!

À bientôt,

EAE  
vos petits enfants Salomé, Youna et Axel

PS: Faites un petit bisou à votre chien, Égalité.

## LES PETITS MOLIERES

Les Bretons  
l'école  
Bretagne

Chers harceleurs,

Désolés de vous le dire mais là... ça ne va pas du tout ! Allez, on ne va pas se mentir mais, comment le dire...Vous faites n'importe quoi. Mais bien joué, c'est très intelligent de votre part!

On n'est pas là pour faire la loi mais on voudrait vous faire comprendre que vous trouvez toujours un moyen de faire du mal . Par exemple par internet ,vous êtes cachés derrière votre écran pour faire croire que vous êtes les plus forts, alors qu'en réalité vous faites exprès de vous en prendre aux plus faibles !

Vous voulez savoir ce que deviennent les victimes aujourd'hui ? Et bien ils se renferment, ils se font du mal à eux-même.

Voilà est-ce qu'on vous a convaincu ? Non ? Eh bien on continue ! Vous connaissez sûrement le protocole PHARE (il a été créé à cause de vous ) . PHARE veut dire programme de lutte contre le harcèlement à l'école, il a fallu deux ans pour mettre en place ce programme .La sanction ne fonctionne pas car elle a plutôt tendance à fédérer le groupe contre la victime. Le protocole PHARE peut vous aider à changer de vie. Ce sont des gens formés pour vous. Ils peuvent comprendre votre colère envers les autres ( je vous le conseille) au pire essayez-le, et vous verrez par vous-même.

Bon et bien au revoir, on espère qu'on vous aura aidés un petit peu...

Cordialement,

les Bretons  
Elina, Lia, Youenn, Romane, Lilwenn, Mathys  
et Dagan

Enfants de la Terre  
7 rue de la fraternité  
Pays des rêves

Cher monsieur le maire,

Nous vous adressons cette lettre car on en a marre, marre que les gens ne veuillent plus sortir.

Nous écrivons surtout cette lettre pour Emie et Eden. Emie a des problèmes psychologiques et Eden est noir. Nous allons vous donner 3 raisons pour faire un discours devant toutes ces personnes mal veillantes.

Première raison: Eden et Emie ne vont plus à l'école, et après, nous on nous oblige à y aller de 3 à 16 ans.

Deuxième raison: les femmes ne veulent plus travailler, car elles gagnent 23,5 % de moins que les hommes, c'est un scandale! Après comment elles font pour s' acheter des gâteaux colorés?

Troisième raison: sur les réseaux sociaux on se fait insulter à chaque vidéo, storie ou photo! Exemple: "arrête, tu es trop moche!"

Voilà maintenant c'est à vous de jouer, tout le monde compte sur vous. Faites un discours. Pensez à Emie et Eden qui souffrent tous les jours! Notre ville va enfin évoluer!

Au revoir, ou peut-être à bientôt,

Les Enfants de la Terre  
Guillaume, Ambre, Julia

LES PETITS  
MOLIERES

## PROJET FIBRE

Comme vous le savez peut être, la fibre est en cours d'installation sur le territoire du Leff Armor Communauté. Prévu sur la phase 2 de ce déploiement qui doit être terminé en 2026, notre commune doit maintenant se préparer à accueillir cette avancée technologique que certains comparent à l'arrivée de l'électricité ou du téléphone en terme de chantier.

Plusieurs rencontres avec des élus et le syndicat mixte «Mégalis» coordinateur de ce projet ont déjà eu lieu.

Les objectifs sont posés et l'installation des câbles devrait pouvoir se faire au début du printemps 2024. Le début de commercialisation nous est donc annoncé pour le début d'année 2025.

Le choix qui a été fait par Mégalis est celui d'une installation en aérien pour rester dans une enveloppe budgétaire correcte et pour répondre à certaines contraintes techniques. Pour votre information le coût d'installation par foyer est estimé à 1145 euros. Cette somme est portée par un ensemble constitué entre autre de la région, du département, de la Communauté de Communes et de la Commune de Boquého.

La pose des câbles demande aux techniciens de se baser sur les poteaux téléphoniques existants, mais aussi de prévoir l'installation de nouveaux poteaux. Il est donc demandé aux propriétaires dont les parcelles jouxteraient ces lignes, existantes et à venir, de prévoir un élagage à au moins 1,5 mètres des lignes.

Depuis le 17 octobre, l'Entreprise AXIOME et l'entreprise CODICOM installent des petits piquets de bois qui marquent l'emplacement prévu de ces nouveaux poteaux. Ceux ci devraient être posés à partir du 15 novembre. Ces deux éléments doivent permettre à chacun de visualiser s'il est concerné par les élagages.

A la demande des entreprises en charge de l'installation et pour rester dans un calendrier cohérent, il est demandé que les travaux d'élagage soient faits pour le 15 janvier 2024. Si vous avez des questions techniques par rapport à ces travaux, vous pouvez vous rapprocher de Julien Le Nagar, technicien bocage auprès du Leff Armor Communauté au 06.87.99.51.48. Vous pouvez aussi contacter la Mairie qui vous orientera vers les élus en charge de ce dossier.

Bien évidemment, l'arrivée de cette technologie sur notre commune ne doit pas nous faire oublier nos principes de protection de la Biodiversité à laquelle nous sommes toutes et tous attachés. S'il est un principe collectif de pouvoir permettre à chacun de bénéficier de la fibre il est également un principe citoyen de veiller à maintenir des écosystèmes de qualité tels que nous les avons à Boquého.

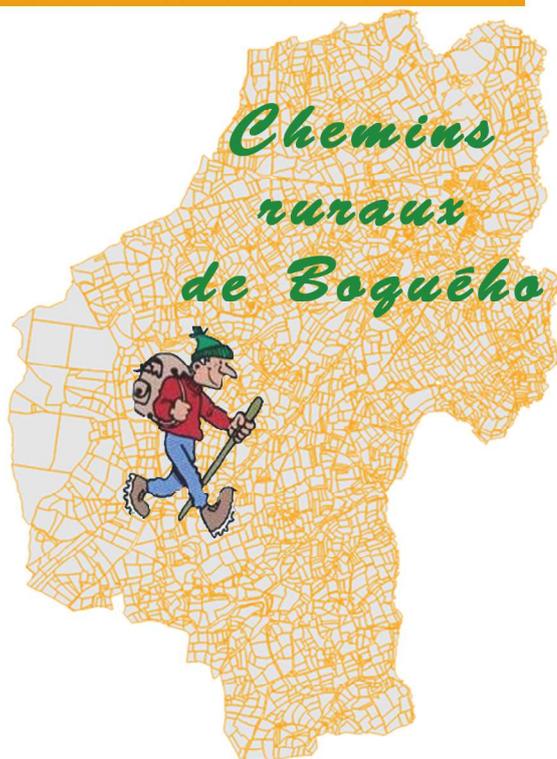
## CHEMINS RURAUX/CHEMINS DE RANDO

Cela fait plus d'un an que des élus, et des citoyens volontaires, travaillent sur un recensement des différents chemins ruraux de notre commune.

Ce travail nous a permis de parcourir et de référencer 53 kms de chemin.

Au départ, il y avait, entre autres, l'objectif de pouvoir tracer des itinéraires de loisirs pour la randonnée. A ce jour, différentes possibilités apparaissent et les élus qui se sont impliqués dans ce travail souhaiteraient poursuivre la réflexion avec des citoyens qui voudraient participer à ce projet. Si vous souhaitez, vous aussi, vous impliquer dans cette démarche, rejoignez nous, le jeudi 30 novembre, à 20h30, à la Mairie.

Merci d'indiquer votre présence à ce temps d'échange, par mail, à l'adresse suivante ([ybisiaux-mairiedeboqueho@gmail.com](mailto:ybisiaux-mairiedeboqueho@gmail.com)) ou en appelant la Mairie (02 96 73 92 03)



## FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES

Mis en place depuis l'année dernière, les essais de fauchage différencié des talus de bords de route se poursuivent sur les deux zones tests de l'année dernière; la route qui mène à Saint Fiacre et sur la route allant du Col du March'allah au Hameau de Guinguilly. A ces deux secteurs, s'ajoutent cet automne, la continuité de la route qui va de Guinguilly jusqu'au carrefour, au dessus de Saint-Laurent et sur l'axe allant de La Belle Fontaine jusqu'au carrefour de Malabry.

Comme l'année passée, des panneaux de signalisation/information sont placés sur ces zones tests, afin que chacun puissent se représenter la méthode choisie pour ce fauchage alterné dit « en damiers ». Il reste bien sûr, une règle intangible, c'est celle de la sécurité des usagers des routes. Ainsi, les secteurs ayant besoin d'une grande visibilité, comme les intersections, les virages importants et les bords des routes continuent à être fauchés, de façon classique.

Pour rappel, nous souhaitons, par ce choix de gestion différenciée, participer, à notre échelle, à la lutte contre l'effondrement global de la biodiversité. Il nous paraît donc important de mettre en place des techniques d'entretien qui vont dans le sens d'un développement durable qui permettra de protéger les écosystèmes de notre commune.

Les premiers essais démontrent, qu'à ce jour, la coupe n'est pas plus difficile sur les « damiers » non fauchés l'année dernière et qu'aucune espèce végétale ne s'est montrée envahissante. Bien évidemment, une attention particulière est portée sur ce dernier point par les agents et les élus, en charge de ce projet. Nous profitons de cet article pour rappeler à chacun que ce principe de vigilance sur ces espèces végétales envahissantes vaut également sur les parcelles privées qui se doivent, le cas échéant, d'être entretenues.



## BILAN RECENSEMENT D'HIRONDELLES

Les hirondelles symbolisent les beaux jours et le printemps. Elles reviennent dans notre région pour se reproduire et nicher. Cependant, leur nombre a diminué de 40 % en vingt ans, un déclin expliqué par la raréfaction de leur alimentation (insectes volants) et des sites de reproduction.

Durant le printemps/été 2023, un recensement des nids d'hirondelles de fenêtre et rustique occupés a été effectué par la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne sur la commune de BOQUEHO avec la participation d'élus et des habitants de la commune.

Au total, 56 nids d'hirondelles rustiques ont été recensés sur la commune dont 24 sont occupés par des couples, 34 petits ont été dénombrés.

Pour les hirondelles de fenêtres, 36 nids ont été recensés sur la commune dont 29 sont occupés par des couples, 56 petits ont été dénombrés.

Ce suivi sera renouvelé sur 5 années afin d'observer l'évolution des populations d'hirondelles.

Pour rappel, toutes les espèces d'hirondelles sont protégées en France, il est donc interdit de les tuer et de détruire leurs nids.

Merci aux habitants qui ont participé au recensement et n'hésitez pas à joindre la commune et/ou la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne par mail : [frcbhirondelle@gmail.com](mailto:frcbhirondelle@gmail.com) si vous souhaitez participer au recensement.

Vous pouvez aussi ajouter vos observations sur le site Hirondelles & Biodiversité : [www.hirondellesetbiodiversite.fr](http://www.hirondellesetbiodiversite.fr).

**ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, KESAKO ?**

Extrait de : Rault, 2020. Espèces exotique envahissantes : quelques bases pour mieux comprendre. Rôle d'Eau n° 181, 6-9

Frelon asiatique, Myriophylle du Brésil, Renouée du Japon, etc. Voici des noms qui, même sans être féru de Biodiversité, évoquent à tout le monde quelque-chose. Ce sont les espèces exotiques envahissantes (EEE). Ces quelques lignes n'ont pas pour ambition de faire une synthèse sur cette problématique, qui est moins simple à appréhender qu'il n'y paraît. Les noms d'espèce évoqués précédemment traduisent d'eux même un caractère exotique pour nous. Cependant, qui aurait pu imaginer qu'un des emblèmes de la Bretagne, l'Ajonc d'Europe, figure au top 100 des espèces occasionnant le plus de dégâts à travers le monde. Autre exemple, notre cher et sympathique Hérisson d'Europe, que nous sommes si contents de croiser et pour lequel tant de personnes se mobilisent. Il s'avère qu'en Nouvelle-Zélande, où il a été introduit délibérément au XIXème siècle, il fait partie des menaces qui fragilisent la dynamique naturelle des îles de Nouvelle-Zélande.



Hérisson d'Europe



L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) définit une EEE comme étant une « espèce allochtone [ou exotique] dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives ». En claire, c'est une espèce qui va se retrouver dans un nouveau milieu à cause de l'action de l'Homme et qui, par ses capacités d'adaptation, va proliférer dans ce nouvel environnement en l'absence de prédateur, de compétiteur, de maladie, etc. De cette définition, il faut autant retenir le caractère anthropique du phénomène que l'origine géographique de l'espèce : c'est un phénomène totalement artificiel.



Mais la présence d'une EEE, est-elle une cause ou une conséquence du déclin de la biodiversité ? Il faut garder à l'esprit que la première menace qui pèse sur la biodiversité est la perte et la dégradation des habitats. Or, dans un milieu fortement perturbé (pollution, eutrophisation, gestion intensive, etc.), le réseau d'interactions est mis à mal, laissant un terrain propice à l'installation d'organismes plus compétitifs. Ces organismes sont parfois indigènes et dans ce cas, les causes possibles de leur pullulation peuvent être rapidement identifiées. En revanche, dans le cas des EEE, pour lesquelles la dynamique n'est pas bien connue, il est plus compliqué de faire la part des choses. Il faut se demander si c'est l'EEE qui est à la cause de la perturbation ou si sa présence traduit une perturbation dont l'origine est tout autre.

Certaines de ces EEE défraient la chronique, comme le Frelon asiatique et son impact sur la filière apicole, d'autres font partie du paysage, mais s'avère être bien souvent de faux amis. Par exemple, le Laurier palme, qui entoure bon nombre de maisons et passe inaperçu, peut complètement envahir des sous-bois au détriment d'autres espèces locales. Tant qu'il est taillé annuellement, tout va globalement bien. En revanche, dès lors que l'entretien s'arrête et que ses fruits se développent, ces gourmandises vont être disséminées çà et là par quelques espèces d'oiseaux à la recherche de nourriture.

Dans un système basé sur les échanges internationaux et l'exploitation des terres, l'horizon semble loin d'être atteint au sujet des EEE et les débats qu'il suscite, aussi bien scientifiques, qu'éthiques, mais aussi sociétaux, ne sont pas près d'être clos.

## RECENSEMENT 16 ANS

Il est obligatoire de faire  
le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.



### Horaires d'ouverture :

#### Mairie et Bibliothèque :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-17h

Mercredi : 9h-12h/14h-17h

Jeudi : 9h-12h/14h-17h

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h

#### Agence postale :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h

### Site Internet et Bokotin

Nous allons mettre en place un site Internet pour la commune très prochainement.

Sur ce site Internet nous vous proposerons une version numérique du Bokotin. Ce geste nous permettra de réduire notre consommation de papier ainsi que les frais d'impression.

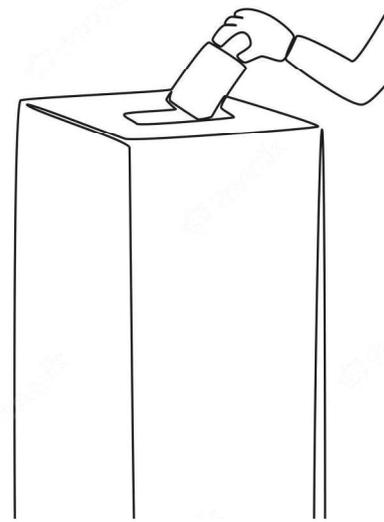
**Pour ceux qui ne l'ont pas déjà déposé !**

J'OPTE pour la version PAPIER du Bokotin

**Merci de retourner ce coupon réponse à la Mairie**

Nom et prénom :

Adresse :



## LES PETITS MOLIERES

Les Pharmaciennes Pour La Planète  
2 rue sans déchets  
Planète Terre

Chères personnes du futur,

Quel bazar au 21<sup>ème</sup> siècle! On ne parle que d'écologie, de réchauffement climatique, de fonte des glaces... Alors achéologues du futur, si vous trouvez cette lettre, nous allons tout vous expliquer!!!

L'écologie: Le terme écologie vient du grec signifiant maison et science, inventé par Ernst Haeckel un biologiste Allemand en 1866 (pour nous aussi ça date!). C'est une science qui s'intéresse aux relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement .

Au 21<sup>ème</sup> siècle, les arbres sont très importants pour notre planète, ils nous apportent de l'oxygène pour respirer. Et pourtant les hommes, parfois, les négligent, les détruisent...

Prenons l'exemple de l'Amazonie, une forêt en danger !

Les activités humaines sont responsables de la destruction des écosystèmes de la forêt... Les hommes n'ont même pas pitié de détruire l'habitat de milliers d'animaux! Mais pourquoi cette destruction? Pour planter des palmiers, récupérer l'huile de palme et faire marcher l'industrie?

Oui et surtout fabriquer du "Bip" ... Pourtant tout le monde sait que cette pâte à tartiner est l'une des causes du dérèglement climatique ... Mais les gens sont devenue addicts !

Pour nous ce n'est plus possible ! Notre génération a voulu faire des efforts !

En triant les poubelles,  
en arrêtant de jeter ses déchets par terre,  
en allant dans la rue manifester pour interdire des produits chimiques,  
en achetant au magasin des produits locaux,  
en organisant des sorties "ramassage de déchets",  
et en limitant la voiture...

Certain ne s'autorisent même plus à prendre l'avion... Pendant que les plus riches de notre époque partent en vacances avec leurs yachts polluants, se relaxent dans leurs piscines creusées en plein été de sécheresse !!!

Mais avec tous nos efforts, nous espérons, qu'à votre époque, vous vivez dans un monde meilleur et plus durable!!!

Cordialement  
Les Pharmaciennes Pour La Planète  
Louise, Léane, Lou-Ann, Camille

Les Super Protecteurs  
7 rue de la Paix  
Marseille

Chers enfants du futur

Pouvez-vous nous aider à défendre les animaux de la déforestation, de la chasse, de la circulation des voitures et du réchauffement climatique s'il vous plaît?

Pour la déforestation, les humains abattent beaucoup d'arbres. Beaucoup d'espèces vivent dans les arbres. Si nous coupons une partie de la forêt, les animaux fuient leur territoire pour aller dans un autre.

Pour le réchauffement climatique, les espèces qui sont habituées au froid vont devoir s'habituer au chaud. Sauf qu'elles n'auront pas le temps de se développer pour survivre au chaud et mourront.

Pour la circulation des voitures la nuit, les animaux sont éblouis par les phares des voitures et restent figés.

Pour la chasse, certains chasseurs ne respectent pas les lois imposées et tuent beaucoup d'espèces qu'il ne faut pas tuer. La chasse est la traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les détruire.

Les animaux vont chanter la Marseillaise en espérant que les humains les écouteront enfin. Nous espérons que le futur vivra un monde meilleur.

Cordialement,

les Super Protecteurs  
Antonin, Alyssa , Louccia, Tiago, Estelle,  
Eléonore et Elwann



**KKOGIS**

Kkogis vous sensibilise, vous aiguille vers le bon geste.

**N'hésitez pas,  
contactez-moi!  
Katell Danvy  
0645972924  
kdanvy@kkogis.fr**

**Consommer moins et mieux**

**Qui suis-je?**

À la tête d'une petite tribu, sensible à la protection de l'environnement, j'ai adopté une manière de consommer, de vivre plus simplement et en harmonie avec la nature. Prendre soin de soi, des nôtres et de notre Planète me semble primordial. Le partage de mes valeurs, l'éducation des gestes dans le quotidien m'a conduit à créer « Kkogis », une micro entreprise engagée dans la réduction des déchets.

**Pourquoi?**

Vous êtes désespérés de voir vos poubelles se remplir à vitesse grand V?  
Vous souhaitez initier un réel changement dans vos habitudes de consommation mais ne savez pas par où commencer?  
Vous avez déjà engagé une démarche zéro déchet mais vous êtes découragés et avez besoin de motivation et encouragements?

**Kkogis répond à vos questions!**

- Un accompagnement personnel en réduction de déchets
- Une sensibilisation au quotidien

**Comment?**

C'est avec bienveillance et tolérance que je peux vous proposer mes services grâce à:  
-Des ateliers de confection de cosmétiques et produits ménagers maison



**Où?**

Dans les écoles, les magasins engagés, les entreprises sensibilisées, les collectivités, à domicile

